

Rapport public Parcoursup session 2025

ITSRA - D.E Educateur Spécialisé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

ITSRA - D.E Educateur Spécialisé (23696)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ITSRA - D.E Educateur Spécialisé (23696)	Jury par défaut	Tous les candidats	70	174	135	108	69

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ITSRA - D.E Educateur Spécialisé (23696)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	143	111	88	57	82,6 %
			Masculin	31	24	20	12	17,4 %
			Total	174	135	108	69	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
ITSRA - D.E Educateur Spécialisé (23696)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	1	1	0	0 %
				Sans mention	42	36	24	15	35,7 %
				AB	29	28	28	19	45,2 %
				B	15	14	14	7	16,7 %
				TB	2	2	2	1	2,4 %
				Total	90	81	69	42	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	24	15	10	8	44,4 %
				AB	20	17	11	7	38,9 %
				B	5	4	4	3	16,7 %
				Total	52	36	25	18	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	8	5	2	1	16,7 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	9	2	2	1	16,7 %
				B	9	7	6	4	66,7 %
				TB	3	1	1	0	0 %
				Total	29	15	11	6	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	1	1	1	50 %
				AB	1	1	1	1	50 %
				Total	2	2	2	2	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	1	1	100 %
				Total	1	1	1	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ITSRA - D.E Educateur Spécialisé (23696)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	90	58	38	16	23,2 %
			En réorientation	42	41	37	28	40,6 %
			Non scolarisés	38	32	29	21	30,4 %
			Scolarité étrangère	1	1	1	1	1,4 %
			Autres	3	3	3	3	4,3 %
			Total	174	135	108	69	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ITSRA - D.E Educateur Spécialisé (23696)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	33	22	12	8
			Autres doublettes	15	10	10	7
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ITSRA - D.E Educateur Spécialisé (23696)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	68,8 %	68,8 %	54,5 %	53,3 %
		Autres doublettes	31,3 %	31,3 %	45,5 %	46,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en Français	Notes aux épreuves anticipées au bac de français (écrit et oral). Notes et appréciations des enseignants sur le travail fourni en Français durant les années de 1ère et de Terminale.	Important
	Notes dans les disciplines en lien avec les sciences humaines et sociales	Notes et appréciations des enseignant pour la 1ère et Terminale. Pour les candidats de l'enseignement supérieur en réorientation : obtention d'une mention au bac, notes relatives aux champs disciplinaires du travail social.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité langagière (Orthographe, syntaxe, style, niveau de vocabulaire)	Rubrique "Projet de formation motivé" et rubrique "Activités et centres d'intérêt".	Très important
	Qualité langagière (Capacité à l'oral)	Epreuve orale d'admission.	Important
Savoir-être	Capacité à s'engager et à fournir un travail régulier	Appréciation des enseignants dans la fiche avenir concernant l'aptitude à s'engager avec sérieux dans le parcours, à s'organiser dans son travail, à interagir avec autrui.	Important
	Capacité à s'engager et à fournir un travail régulier	Epreuve orale d'admission.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et intérêt porté aux autres et aux questions sociales	Rubrique "Projet de formation motivé", rubrique "Activités et centres d'intérêt" et épreuve orale d'admission	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Connaissance de la formation et de ses exigences	Rubrique "Projet de formation motivé" et épreuve orale d'admission	Essentiel
	Capacités à se projeter dans le métier, la formation, l'emploi (mobilité, disponibilité, moyens à mettre en œuvre...)	Rubrique "Projet de formation motivé" et épreuve orale d'admission	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Cohérence du projet professionnel par rapport aux informations fournies (expériences en stage, expériences professionnelles, engagement citoyen...)	Rubrique "Activités et centres d'intérêt" et épreuve orale d'admission	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série ST2S

- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Toute **absence injustifiée** et toute note inférieure à **10/20** à l'**épreuve orale** de sélection sont **éliminatoires**.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Avant l'épreuve orale d'admission, chaque jury prend connaissance du dossier du candidat qu'il va interroger, notamment du projet de formation motivé, des éléments renseignés par le candidat dans la rubrique « Activités et centres d'intérêt » (stages, expériences professionnelles et extraprofessionnelles, engagement associatif, bénévole ou humanitaire, service civique...), de la fiche avenir et des notes obtenues notamment en français et en sciences humaines et sociales pour les lycéens. L'épreuve orale dure 45 minutes, réparties comme suit :

- 15 min: temps de préparation avec lecture d'un texte par le candidat
- 30 min : entretien d'échange avec le jury

Durant cet entretien, le jury questionnera le candidat sur :

- Les questions sociales et son ouverture au monde. A travers des questions de culture générale, il s'agit d'évaluer l'intérêt porté, par le candidat sur la société actuelle et ses problématiques, en explicitant une réflexion personnalisée et distanciée.
- Son projet et à sa motivation à rentrer en formation et à exercer le métier visé.

A l'issue de l'épreuve orale, le jury :

- Attribue deux notes sur 20 points : une obtenue à l'épreuve orale et l'autre obtenue à partir de l'évaluation du dossier Parcoursup (notation basée sur les critères d'appréciation en lien avec les attendus nationaux et les critères d'examen des vœux)
- Rédige une appréciation. Elle permet de confirmer et enrichir les notes en apportant des informations complémentaires. Elle peut également contenir des conseils permettant aux candidats qui ne seraient pas retenus d'identifier les manques afin de construire plus efficacement leur parcours professionnel.

Toute note inférieure à **10/20** est **éliminatoire**.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Afin de vous préparer à votre entretien de sélection pour intégrer la formation, nous vous conseillons de :

Expliciter votre choix pour ce métier :

S'être renseigné sur le métier (rôle du professionnel, lieux d'intervention, publics concernés...).

Mettre en avant votre parcours (stages, service civique, ou autre activité pouvant avoir un lien avec vos valeurs et / ou expériences sociales).

Démontrer votre intérêt pour les questions de société :

Etre capable d'argumenter votre propos, de faire des liens avec d'autres sujets d'actualité ou de situations rencontrées.

Témoigner d'une ouverture au monde et d'un intérêt pour les sciences sociales.

Motiver votre projet de formation :

Identifier vos intérêts pour des contenus de formations ...

Etre conscient des exigences et des attendus liés à la formation (travail personnel, investissement, adaptabilité aux exigences des terrains professionnels, mobilité, capacité d'autonomie et travail en équipe ...).

Signature :

Pascal CONIL,

Directeur de l'établissement ITSRA